

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 mai 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 19 mai 2026,

A seize heures.

66 adhérents présents ou représentés (accompagnés ou non totalisant 82 participants) de l'association dénommée GITES DE FRANCE BOURGOGNE - COTE D'OR – NIEVRE se sont réunis Rue des écoles, Salle polyvalente Espace Jean Legros 89630 Quarré-les-Tombes, sur convocation du Conseil d'Administration.

10 salariés de l'association et de sa filiale Accueil et Vacances sont présents lors de l'assemblée.

Également étaient présents :

- Mme Sylvie Pellegrin, Présidente de la Fédération Nationale Gîtes de France®,
- Mme Solange Escure, Directrice Nationale de la Fédération Nationale Gîtes de France®,
- Mme Hélène Ravot Président de l'ADTRY Gîtes de France® Yonne,
- M Eric Ducornet, vice-Président de l'ADTRY Gîtes de France® Yonne,
- Mme Maryvonne Petitrappat trésorière de l'ADTRY Gîtes de France® Yonne,
- Mme Marie-Claire Bonnet-Vallet, Présidente de Côte d'Or Attractivité,
- Mme Mylène Casado, chef de produits tourisme du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne-Franche-Comté,
- M Sylvain Lochot, expert-comptable associé du cabinet Capec.
- M Vincent Lavier , Président de la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté
- M Patrice Lanier, et M Jean-Claude M Malou, anciens présidents Gîtes de France Côte d'Or Nièvre
- Mme Muriel Buvot ancienne directrice Gîtes de France Côte d'Or

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les adhérents présents et les mandataires des membres représentés en entrant en séance.

Le président désigne Christine Roquelet, adhérente et membre du bureau, secrétaire de séance et ouvre la séance à 16h00.

Puis, le Président rappelle que les adhérents sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapports d'activités 2025
- Perspectives 2026
- Rapports financiers 2025
- Budget prévisionnel 2026
- Cotisations
- Élection du Conseil d'Administration



TITRE I : RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président présente son rapport moral

Il est demandé à l'assemblée générale d'approuver le rapport moral et d'orientation du conseil d'administration présenté par le président.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTEE

REJETEE

TITRE II : RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Il est demandé à l'assemblée générale d'approuver le rapport d'activités présenté par les salariés de l'association et de sa filiale.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTEE

REJETEE

TITRE III : RAPPORTS FINANCIERS

La trésorière Laurence Bellouin présente le rapport financier 2025 de l'association, assistée de Sylvain Lochot du cabinet CAPEC et du directeur Simon Debord.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2025 de l'association, qui se soldent par :

- un résultat net comptable de - 16 123 €
- un total bilan de 541 610 €

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTEE

REJETEE

TITRE IV : RAPPORTS FINANCIERS

La trésorière Laurence Bellouin présente le rapport financier 2025 de l'association, assistée de Sylvain Lochot du cabinet CAPEC et du directeur Simon Debord.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation sur les réserves de l'association de la perte comptable de l'année 2025 pour un montant de 16 123 €.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTEE

REJETEE



TITRE V : RAPPORTS FINANCIERS

La trésorière Laurence Bellouin présente le rapport financiers 2025 de l'association, assistée de Sylvain Lochot du cabinet CAPEC et du directeur Simon Debord.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de donner quitus de leur gestion au Président, à la trésorière, au Bureau et au Conseil d'Administration de l'Association.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTÉE

REJETÉE

TITRE VI : RAPPORTS FINANCIERS

La trésorière Laurence Bellouin présente le budget prévisionnel 2026 de l'association, assistée de Sylvain Lochot du cabinet CAPEC et du directeur Simon Debord.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver le budget prévisionnel 2026 de l'association.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTÉE

REJETÉE

TITRE VII : COTISATIONS

Le Président, Philippe Léger, rappelle que les cotisations versées par les adhérents à l'association n'ont pas évolué depuis 2022. Afin de contribuer au rééquilibrage financier de l'association, il propose à l'Assemblée générale une augmentation de 10 € de la cotisation annuelle par hébergement pour l'ensemble des formules de cotisation, sans modification du plafond de cotisation actuellement en vigueur.

L'assemblée générale approuve l'augmentation de 10€ de la cotisation annuelle par hébergement. Cette modification entrera en vigueur en 2027 (appel à cotisation réalisé fin 2026).

Cette délibération, mise aux voix :

POUR : 66

CONTRE :

ABSTENTION :

est :

ADOPTÉE

REJETÉE



Association Gîtes de France Bourgogne Côte d'Or Nièvre

4A rue Marguerite Yourcenar - BP17011 - 21070 DIJON CEDEX- SIREN 334 269 875

03 80 45 97 15 - developpement@accueil-vacances.com

TITRE VIII : RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle que, conformément à l'article X des statuts, le Conseil d'Administration est composé de 16 membres maximum élus parmi les membres actifs. Sa composition doit tendre à être la plus représentative possible des différents bassins touristiques et des différents types d'hébergements.

Les candidatures suivantes sont présentées à l'Assemblée Générale :

- Chantal Amiot
- Laurence Bellouin
- Sylvie Cautain
- Christine Croubois
- Brigitte Doitrand
- Stéphanie Guillaud
- Nadia El Hanbali
- Anna Joly
- Sophie Louet
- Christophe Perraudin
- Christine Roquelet
- Marc Schaller
- Florence Simon

Aucune autre candidature n'est présentée.

Les administrateurs sortants suivants n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat :

- Philippe Léger
- Alain Thomy
- Monique Rappeneau
- Bertrand Darvot

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, il est constaté :

- Nombre de votants : 66
- Nombre de suffrages exprimés : 66
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0


Les candidats ci-dessus ayant obtenu la majorité requise sont proclamés élus au Conseil d'Administration.

Les intéressés acceptent leur mandat qui prend effet à l'issue de la présente Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

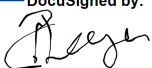
Christine Roquelet

Secrétaire de séance

Signé par :

18E016640CDC450...

Philippe Léger

Président

DocuSigned by:

B618ACCE66D45D...

